

## **ANNEXES**

**Annexe 1** : Justifications des dispositions du PADD

**Annexe 2** : Tableaux des observations concernant l'ensemble du territoire de Grenoble-Alpes-Métropole

**Annexe 3** : Tableaux des observations concernant les 49 communes de Grenoble-Alpes-Métropole

**Annexe 4** : Mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse et compléments suivants :

- 1. Contributions issues de l'enquête publique
- 2. Avis des communes
- 3. Avis des personnes publiques associées
- 4. Annexes-Notes complémentaires

## **AUTRES ANNEXES**

### **Liste des autres annexes**

1. Arrêté n° 1AR190031 portant ouverture de l'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole.

2. Courrier de la Commission d'enquête du 13 juin 2019 adressé à M. Monsieur Yannick OLLIVIER, Président délégué à l'aménagement du territoire de Grenoble-Alpes-Métropole, portant sur les dysfonctionnements du registre numérique générant un allongement des délais.

3. Courrier de la commission d'enquête du 23 juin 2019 adressé à M. Monsieur Yannick OLLIVIER, Président délégué à l'aménagement du territoire de Grenoble-Alpes-Métropole, sollicitant un report de délai pour la remise du rapport d'enquête. Une copie de ce courrier a été transmise au Tribunal Administratif.

Pour mémoire : transmission du procès-verbal de synthèse par la Commission d'enquête, à M. Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes-Métropole lors de la réunion du 05 juillet 2019 tenue au Forum.

Pour mémoire : remise par la Métropole du mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse en date du 01 août 2019.

4. Courrier de la commission d'enquête du 30 août 2019 adressé à M. Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes-Métropole ; ce courrier exprime le souhait que les réponses de la Métropole relatives au tableau extrait du registre numérique puissent être rendues publiques.

5. Courrier de la Commission d'enquête du 06 septembre 2019 adressé à M. Monsieur Yannick OLLIVIER, Président délégué à l'aménagement du territoire de Grenoble-Alpes-Métropole, sollicitant des réponses de la Métropole aux contributions du public, des communes et des personnes publiques associées.

Pour mémoire : suite au courrier du 06 septembre 2019, le 20 septembre 2019, la Métropole a adressé au Président de la Commission d'enquête les compléments au mémoire en réponse décrits dans l'Annexe 4.